

RÉVISION DE LA POLITIQUE SUR L'HABITATION

Mémoire déposé par le

Regroupement des associations de personnes

Handicapées de l'Outaouais (RAPHO)

Ville de Gatineau

9 janvier 2016

Introduction

Le RAPHO est un organisme à but non lucratif voué à la promotion, aux intérêts et à la défense collective des droits des personnes handicapées vivant dans l'Outaouais. Le RAPHO compte 22 membres organismes, des membres individuels et travaille avec plusieurs partenaires dont la ville de Gatineau. Le RAPHO fait partie du Comité Accessibilité universelle et participe à la Table de concertation sur le logement mise sur pied en 2016.

Dans ces quelques pages et dans le cadre de la révision de la politique de l'habitation de Gatineau, le RAPHO abordera les points suivants :

Projet Logements accessibles

Politique du 10%

Table de concertation Logements

Projet Logements accessibles

En 2010-2011, le RAPHO prend possession du projet Logements accessibles mis sur pied par Entre Deux Roues quelques années auparavant. En raison d'une situation financière précaire, il devenait difficile pour Entre Deux Roues de poursuivre le projet. Le RAPHO avait de bonnes intentions : Mettre sur pied un répertoire de logements accessibles et/ou adaptés à Gatineau. Objectif : Créer un site web, un seul endroit ayant une liste de logements accessibles. Le RAPHO veut faciliter la recherche de logements aux personnes handicapées, aux familles, aux intervenants dans les CLSC et dans des organismes communautaires. Bref, un beau projet ayant une valeur significative et répondant à des besoins réels.

Considérant les difficultés à comprendre ce que signifie un logement accessible, en 2012, le RAPHO prépare une vidéo financé par le Programme de soutien aux initiatives du milieu (PSIM) de la ville de Gatineau.

Le RAPHO rencontre plusieurs obstacles dans la réalisation du projet :

- Difficultés à savoir où se situent les logements accessibles
- Difficultés à rejoindre des propriétaires
- Problèmes de disponibilités et de mises à jour du répertoire

- Un manque de communication entre les différents acteurs en logement
- Les critères exigés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans l'attribution de logements.

Même si le projet n'atteint pas les résultats escomptés, ce projet permet d'effectuer un travail de sensibilisation aux besoins de logements accessibles à Gatineau et dans l'Outaouais par l'organisation de deux conférences de presse et la présentation d'une vidéo « Qu'est-ce qu'un logement accessible ». Malheureusement, en raison de problèmes techniques, il a été difficile de diffuser la vidéo comme nous le souhaitions.

Actuellement, le RAPHO ne reçoit aucun financement pour le projet Logements accessibles. Le RAPHO continue à recevoir des appels. Nous gardons une liste. Parfois, il arrive que des organismes en habitation communiquent avec le RAPHO pour nous informer d'un logement accessible disponible. Le RAPHO diffuse l'information dans son réseau et contacte les clients de sa liste.

Politique du 10%

Au début des années 2000, la ville de Gatineau adopte une politique dans laquelle elle demande que 10% des nouveaux logements construits soient accessibles. Cette politique s'applique uniquement

aux nouveaux logements publics de la ville. Les anciens logements et le secteur privé ne sont pas touchés par cette politique.

Bien qu'il s'agisse d'une belle initiative au départ, le RAPHO aimerait voir une augmentation du pourcentage et une obligation du secteur privé. Avec le vieillissement de la population et avec l'augmentation du nombre de personnes handicapées et du nombre de personnes à mobilité réduite, le 10% ne suffit plus pour répondre aux demandes.

En 2012, lors de la réunion du Comité Accessibilité universelle du 20 septembre, le RAPHO présentait la résolution suivante :

« Que le RAPHO demande à la ville de Gatineau de revoir sa politique d'habitation favorisant la construction de logements accessibles

Que le pourcentage présentement en vigueur, 10%, soit majoré à 25% afin de répondre aux besoins actuels et futurs des citoyennes et des citoyens à la recherche d'un logement accessible et disponible à Gatineau. »

Avec la révision de la politique en habitation et le maintien à domicile comme priorité gouvernementale, le RAPHO invite la ville de Gatineau à revoir à la hausse le pourcentage de logements accessibles et/ou adaptés. De 10%, il faudrait envisager 25% afin de répondre aux besoins du vieillissement de la population mais aussi des familles à la recherche de logements ou de maisons accessibles à prix abordable. Il faudra aussi encourager la contribution du secteur privé. Des études démontrent qu'il en coûte le même prix de

construire « Accessible » au départ plutôt que de recourir à des programmes et adapter par la suite.

Un logement adapté aux besoins d'une personne handicapée ou à mobilité réduite améliore la qualité de vie et permet de demeurer plus longtemps à domicile. Le choix du secteur doit aussi faire partie des projets en habitation. Généralement, les personnes handicapées et les personnes à mobilité réduite préfèrent vivre dans les secteurs où se trouvent les services de proximité et le transport en commun.

Table de concertation en logement

En avril 2016, le RAPHO se joint aux rencontres de la Table de concertation logement de la ville de Gatineau. Cette Table réunit plusieurs partenaires en habitation.

Dans les objectifs de la Table, la ville parle de mettre sur pied un répertoire de logements. Le RAPHO salue l'initiative. Dans ce répertoire, il faudrait prévoir un moyen d'identifier les logements accessibles et/ou adaptés. Des photos pourraient compléter l'information. La réalisation de ce répertoire exige des mises à jour constantes et un financement adéquat. Pour ce faire, la ville doit prévoir des ressources pour entrer l'information et les références sur le site web comme les coordonnées du propriétaire, que ce soit l'OMH de Gatineau, un OSBL, une coop, un propriétaire privé, etc. Souhaitons que cet outil devienne efficace et fasse partie de la nouvelle Politique d'habitation de la ville de Gatineau.

SHQ et SCHL

À l'automne 2016, le RAPHO participait aux consultations de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de la Société canadienne d'hypothèques et de logements (SCHL). Nos interventions portaient sur l'importance de mettre en place des structures en faveur de logements accessibles et/ou adaptés, un moyen favorisant l'inclusion. Que l'on parle de mixité ou de logements pour des groupes spécifiques, nous devons inclure l'accessibilité dans toutes les étapes d'un projet en habitation avec les ressources appropriées. Il s'agit peut-être d'un grand défi, non insurmontable si tous les acteurs en habitation travaillent ensemble.

Conclusion

Le RAPHO remercie la ville de Gatineau de consulter les citoyens dans le cadre de la révision de la politique d'habitation. Le RAPHO souhaite que l'accessibilité universelle en habitation devienne partie intégrante de la nouvelle politique afin de répondre aux besoins des clientèles diversifiées vivant sur son territoire, à la recherche d'une habitation accessible et /ou adaptée à prix abordable.